



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

5 / Feuille officielle No 2 - Vendredi 19 janvier 2024

Avis de construction

Requérants : Standconcept Sàrl, Route de Bienne 24, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Gms architectes, Ecluse 66A, 2000 Neuchâtel

Emplacement : Parcelle 1753, au lieu-dit "route de Bienne 139", commune de La Neuveville

Zone : Zone agricole

Objet protégé : -

Recensement arch. : -

Dérogation : -

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Fermeture d'un auvent et création d'une rampe de chargement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 12 janvier 2024 au 12 février 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 12 janvier 2024

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : M. Dario Hug, Rue du Collège 11, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : KEZIA – Architecture & Energies Sàrl, Mme Eveline Job, Gibraltar 10, 2000 Neuchâtel.

Emplacement : parcelle no 301, au lieu-dit : "Rue du Collège 11", commune de La Neuveville.

Projet : remplacement du chauffage existant par l'installation d'une pompe à chaleur intérieure au rez-de-chaussée avec création de deux ouvertures (grilles) sur la façade située sous le passage public.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : plan de quartier "Vieille Ville".

Recensement arch. : objet C, bâtiment digne de protection, sous contrat de classement depuis le 16 juillet 2023, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 février 2024** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 janvier 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

ECOLE PRIMAIRE LA NEUVEVILLE

Rentrée scolaire août 2024 Inscription des nouveaux élèves ECOLE ENFANTINE (1^{ère} année)

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2019 et le 31 juillet 2020 ainsi que ceux nés entre le 1^{er} août 2018 et le 31 juillet 2019 (pour qui la 1^{ère} année a été reportée) commenceront l'école enfantine à la rentrée d'août 2024.

Tous les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Au cas où vous n'auriez pas reçu ce formulaire d'inscription, nous vous prions de prendre contact avec la direction de l'école au numéro 032 / 751 24 79 ou par mail à l'adresse direction@epln.ch d'ici le 22 janvier 2024.

ECOLE ENFANTINE (2^{ème} année)

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2018 et le 31 juillet 2019 fréquentant déjà l'école enfantine sont inscrits d'office pour la 2^{ème} année d'école enfantine.

En nous réjouissant d'accueillir cette nouvelle volée, nous vous adressons Madame, Monsieur, chers Parents, nos meilleurs messages.

La direction de l'école primaire de La Neuveville

Avis de construction

Modification de la publication du 12 janvier 2024 (sans modification du délai d'opposition)

Requérante : Fiechter Claudia, Schermelzstrasse 40, 2514 Ligerz

Auteur du projet : Seeland-Solar GmbH, Bielstrasse 31, 3232 Ins

Emplacement : Parcelle 1463, au lieu-dit route de Bienne 64, commune de La Neuveville

Zone : Zone agricole

Objet protégé : -

Recensement arch. : -

Dérogation : -

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Installation de panneaux photovoltaïques

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 12 janvier 2024 au 12 février 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 19 janvier 2024

Municipalité de La Neuveville



078 400 34 35 @caj_district info@lecaj.ch
Site internet : www.lecaj.ch

Le CAJ est un lieu ouvert aux jeunes dès la 9^e Harmos. Les jeunes peuvent venir librement du mardi au vendredi pour passer un moment entre eux. L'équipe d'animation assure en permanence une présence bienveillante pendant l'accueil libre

Le CAJ propose aussi diverses activités ponctuelles pour les enfants de 6 à 12 ans.

Nous souhaitons proposer des animations dans les villages de Nods et de la commune Plateau. Si vous souhaitez proposer une activité en collaboration avec le CAJ n'hésitez pas à prendre contact !

Prochaines activités

Samedi 27 janvier

Sortie ski/snowboard à Grindelwald

Le CAJ organise une journée de ski et snowboard

avec des moniteurs JS

Matériel de snowboard à disposition au CAJ

Prix : 45.-

Inscriptions au CAJ jusqu'au 22 janvier 2023

Mercredi 31 janvier 14h30 – 17h30

Animation 6-12 ans : atelier poterie

Avec Studio Mirettes (à La Neuveville)

Prix : 5.- inscriptions jusqu'au 26 janvier

Horaires d'ouverture

Mardi 15h00 - 18h00

Mercredi 13h30 - 17h30

Jedi 15h00 - 18h00

Vendredi 15h00 - 23h00

Samedi 19h00 - 23h00 (selon planning)

Pour vous tenir informez de nos activités, suivez-nous sur instagram et facebook ou rendez-vous sur notre site internet !

Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.



**ARRÊTÉ DU CONSEIL GENERAL**

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 43, lettre a, du Règlement d'organisation
- sous réserve de référendum dans les trente jours qui suivent la publication de l'arrêté du Conseil général
- sur proposition du Conseil municipal

arrête

art. 1 - Le budget de fonctionnement 2024 avec une quotité inchangée à 1.65 est approuvé.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente Le chancelier
C. Känel V. Carbone

La Neuveville, le 19 janvier 2024

ARRÊTÉ DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 44, alinéa 1, lettre e, du Règlement d'organisation
- sur proposition du Conseil municipal

décide

art. 1 - Le plan financier 2024 - 2028 est approuvé.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution de la présente décision.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente Le chancelier
C. Känel V. Carbone

La Neuveville, le 19 janvier 2024

ARRÊTÉ DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 44, lettre b, du Règlement d'organisation
- sur proposition du Conseil municipal

décide

art. 1 - Un crédit d'engagement de CHF 92'000.- TTC pour l'installation d'un nouveau couvert à vélos à la Place de la Gare.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente Le chancelier
C. Känel V. Carbone

La Neuveville, le 19 janvier 2024

ARRÊTÉ DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 44, lettre f, du Règlement d'organisation
- sur proposition du Conseil municipal

décide

art. 1 - Le budget de fonctionnement 2024 du Syndicat intercommunal du Collège du district est approuvé.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente Le chancelier
C. Känel V. Carbone

La Neuveville, le 19 janvier 2024

ARRÊTÉ DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 43, lettre b, du Règlement d'organisation
- sous réserve de référendum dans les trente jours qui suivent la publication de l'arrêté du Conseil général
- sur proposition du Conseil municipal

arrête

art. 1 - Un crédit-cadre de CHF 700'000.- TTC sur 5 ans dès 2024 pour la réalisation de centrales photovoltaïques sur le domaine privé (contracting).

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente Le chancelier
C. Känel V. Carbone

La Neuveville, le 19 janvier 2024

**Nouvelles de l'administration****La révision du recensement architectural est terminée**

Le Service des monuments historiques a revu l'inventaire des monuments historiques du canton de Berne. Les communes et diverses autres parties externes ont été impliquées dans ce travail. Les données du recensement architectural sont mises à la disposition du public au moyen d'une nouvelle application en ligne.

La révision du recensement architectural est achevée. Grâce à la bonne collaboration avec les communes et les parties externes concernées, l'évaluation des quelque 25'000 objets dignes de conservation et 2000 ensembles bâtis a pu être terminée dans les délais, fin novembre 2023. Le Service des monuments historiques a d'abord déterminé quels ensembles bâtis et objets inventoriés devaient être retirés du recensement architectural. Il a ensuite assuré la mise en œuvre légale du recensement en le mettant à l'enquête publique auprès de toutes les communes concernées. Près de 11 000 objets et 500 ensembles bâtis ont été radiés de l'inventaire, qui ne compte désormais plus que 29 000 objets et 1 100 ensembles bâtis. Environ un tiers des communes ont pris position lors de l'enquête publique. Si certaines ont déploré des radiations, d'autres ont proposé des suppressions supplémentaires.

Mandat du Grand Conseil

La révision du recensement architectural repose sur la Stratégie cantonale de protection du patrimoine, dont le Grand Conseil a pris connaissance en janvier 2015, et sur les déclarations de planification afférentes. Suite à ces déclarations, le Parlement cantonal avait décidé de fixer dans la loi un pourcentage maximal d'objets inscrits au recensement. Selon la loi révisée sur les constructions dans sa version entrée en vigueur le 1er avril 2017, les bâtiments figurant dans le recensement architectural ne doivent pas représenter plus de 7 % du parc immobilier du canton. Le Service des monuments historiques du canton a revu le recensement architectural en plusieurs étapes afin de remplir le mandat du Grand Conseil.

Un inventaire moins volumineux mais de meilleure qualité

Le recensement architectural a perdu en volume, mais pas en qualité. Le choix des objets à maintenir dans l'inventaire a reposé sur une procédure d'évaluation comparative, ce qui a permis de consolider l'inventaire et d'en accroître la qualité. En outre, des objets construits entre 1960 et 1990 ont été examinés et les réalisations architecturales majeures de cette période ont été intégrées au recensement architectural. Les objets inventoriés reflètent ainsi l'immense richesse du patrimoine architectural bernois et des traditions qui l'entourent.

Données du recensement architectural consultables en ligne

Les données du recensement architectural sont accessibles au public sur Internet. Depuis début 2024, une nouvelle application en ligne permet de rechercher très facilement des objets inventoriés, quel que soit l'appareil utilisé, avec des filtres par adresse, région, catégorie architecturale ou année de construction.

Un instrument de planification et un catalogue ayant force obligatoire

Le Service des monuments historiques a pour mandat légal d'élaborer le recensement architectural et de le mettre à jour périodiquement. Cet inventaire est une base importante pour la restauration ou la transformation de monuments historiques et pour planifier des projets dans le périmètre d'un ensemble bâti protégé. Avec cet inventaire, le canton met à la disposition du grand public un instrument de planification et un catalogue contraignant des monuments historiques à entretenir et à conserver pour les générations actuelles et pour les générations futures. Les monuments historiques, les sites construits et les paysages urbains sont des marqueurs identitaires de notre paysage culturel, qui contribuent en outre à la qualité de la vie. Ce sont là des valeurs que le Service des monuments historiques s'efforce de préserver, de concert avec les maîtres d'ouvrage et les corps de métier.



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Janvier

Lundis	22, 29	8h00 à 12h
Samedi	27	8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS



Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 20 janvier de 09h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc

TEST DES SIRÈNES 2023

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les sirènes doivent impérativement être testées chaque année dans toutes les communes.

Le prochain test aura lieu le **mercredi 7 février 2024 entre 13h30 et 16h30.**

Administration communale

INDICATIONS SPÉCIFIQUES CONCERNANT LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Obligation d'annoncer les installations solaires (art. 7a DPC)

1. Les maîtres d'ouvrage annoncent la construction d'installations solaires non soumises au régime du permis de construire à l'autorité de police des constructions au plus tard sept jours ouvrés avant le début des travaux par l'intermédiaire du système de transmission cantonal.
2. Ils communiquent les informations suivantes :
 - a) l'emplacement de l'installation,
 - b) le type de l'installation,
 - c) la taille de l'installation.
3. Un plan indiquant l'échelle et la direction du nord doit être joint.

Tant lors d'installations solaires soumises ou non soumises au régime du permis de construire, le maître d'ouvrage doit **annoncer la date de mise en service de son installation à la commune.** Un électricien mandaté par la commune doit pouvoir venir vérifier l'état des compteurs avant la mise en service. Le propriétaire est rendu attentif à vérifier que l'annonce se fasse correctement avec son entrepreneur.



DONNER LE SANG SAUVER DES VIES

transfusion.ch



APRÈS-MIDIS JEUX SENIOR

2024		DERNIERS JEUDIS DU MOIS	
25 JAN	29 FEV	30 MAI	26 SEPT
28 MARS	25 AVRIL	27 JUIN	31 OCT
		25 JUILLET	28 NOV
		29 AOÛT	19 DÉC

14:00 - 17:00 BATTOIR DE NODS
INFORMATIONS 079 643 73 26

GOÛTER OFFERT



UTILISATION DES MOLOCHS

Chères habitantes, chers habitants,

Lorsqu'un moloch se retrouve plein ou inutilisable, nous vous prions de vous rendre à un autre moloch et de ne pas laisser les sacs à ordures autour du moloch inemployable.

Nous vous remercions pour votre compréhension

Administration communale

ALCOOL ET MÉDICAMENTS : GARE AU MÉLANGE !

Informez-vous !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch

ADDICTION | SUISSE

Plateau de Diesse

DESSINE-MOI UNE ÉCOLE



COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE

INSCRIPTION DES ENFANTS À L'ÉCOLE ENFANTINE

Selon la loi sur l'école obligatoire, tous les enfants nés avant le 1^{er} août 2020 doivent être inscrits à l'école pour l'année scolaire 2024-2025, qui débutera le lundi 19 août 2024.

Les 2 années d'école enfantine font partie des 11 années de la scolarité obligatoire.

Les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Si vous devez inscrire votre enfant et que vous n'avez pas reçu de formulaire d'inscription, veuillez prendre contact avant le 4 février 2024 avec la direction de l'école au numéro 032 315 18 27 ou à l'adresse suivante direction@ecoleplateau.ch.

Les parents d'un enfant ayant retardé l'entrée à l'école enfantine doivent également inscrire leur enfant et sont aussi priés de prendre contact avant le 5 février 2024 avec la direction de l'école.

Laura Propizio, directrice

ARC-EN-CIEL



ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE DU PLATEAU DE DIESSE

ÉCOLE JOURNÉE CONTINUE DU PLATEAU DE DIESSE

Il est déjà temps de penser à la rentrée scolaire 24-25.

Afin d'assurer une place à votre enfant à l'école à journée continue du Plateau de Diesse (Arc-en-Ciel), vous pouvez préinscrire votre enfant en nous envoyant une demande par mail à l'adresse secretariat@ejcplateau.ch. Ceci jusqu'au 28 février 2024.

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

**Horaires 2024 - Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00
VENDREDI DE 8H00 À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	Fermé
Mercredi	10h00 - 11h30	Fermé
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudiedesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudiedesse.ch

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	29.03.2024		Vendredi Saint
Lundi	01.04.2024		Lundi de Pâques
Jeudi-			
Vendredi	09.05.2024	10.05.2024	Ascension
Lundi	21.05.2024		Lundi de Pentecôte
	22.07.2024	02.08.2024	Fermeture estivale
	23.12.2024	02.01.2025	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES
Stationnements du 1^{er} trimestre 2024****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

20 janvier, 3 février, 17 février, 2 mars, 16 mars

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



La Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
032 315 70 70

**Organisation de la fête villageoise 2024 à Lamboing**

Afin de pouvoir organiser la fête villageoise à Lamboing qui se déroulera du
23 au 25 août 2024

le comité est à la recherche de citoyennes et citoyens prêts à s'engager.

Dans le cas où vous êtes intéressé à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, veuillez les contacter au 079 312 37 28 ou par courriel à fvplateau@gmail.com

Pour les sociétés, personnes privées qui souhaitent tenir un stand et/ou participer au cortège, merci de vous manifester.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

L'administration communale et le Comité d'organisation

LE BIBLIOBUS SUR LE PLATEAU DE DIESSE

Le Bibliobus Jura & Grand Chasseral vous propose un grand choix de livres, films, musique et magazines pour tous les âges et tous les goûts. Près de 6'000 documents sont à découvrir à bord de la bibliothèque mobile qui s'arrête 2 samedis par mois sur le Plateau de Diesse.

Dès 2024, la cotisation est gratuite pour tous les enfants et les jeunes en formation. Pour les adultes, la cotisation annuelle est de CHF 25.-. Chaque membre peut emprunter jusqu'à 10 documents à la fois.

A noter que des jeux vidéo (Playstation et Nintendo Switch) compléteront bientôt l'offre du Bibliobus.

Pour s'inscrire au Bibliobus, il suffit de monter à bord du bus lors de son prochain passage et de remplir une fiche d'inscription.

Dates de passage 2024**A Diesse**

Le samedi de 11h00 à 11h45, devant le Battoir

A Prêles

le samedi de 13h15 à 14h15, devant le bureau communal

A Lamboing

le samedi de 14h30 à 15h30, vers le Restaurant du Cheval-Blanc

20 janvier / 3 et 17 février / 2 et 16 mars / 6 et 20 avril / 4 et 18 mai / 1er, 15 et 29 juin / 17 et 31 août / 14 et 28 septembre / 12 et 26 octobre / 9 et 23 novembre / 7 et 21 décembre.

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Daisy et Pierre Bourquin, Bochonès 15, 1972 Anzère

Auteur du projet : M. Pierre Bourquin, Anzère

Propriétaires fonciers : Mme et M. Daisy et Pierre Bourquin, Anzère

Projet : Agrandissement du bâtiment, création d'une chambre à coucher, d'un vestiaire et d'une salle de bain, parcelle no 2651, Le Crêt de Fourmis 10, 2515 Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 12 janvier au 11 février 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 12 janvier 2024

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : AK Living Immobilien AG, Mme Petra Marti, Lehnmatstr. 27, 4573 Lohn-Ammansegg

Auteur du projet : Spiess Energie + Haustechnik AG, Erlenweg 1, 3715 Adelboden

Propriétaire foncier : AK Living Immobilien AG, Seonerstrasse 37, 5600 Lenzburg

Projet : Remplacement du chauffage à gaz par une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2434, Ch. des Alouettes 8, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 19 janvier au 18 février 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 19 janvier 2024

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Verena et Donato Egli, La Côte 82a, 2516 Lamboing

Auteur du projet : Zürcher Haustechnik GmbH, Hauptstrasse 212, 2552 Orpund

Propriétaires fonciers : Mme et M. Verena et Donato Egli, Lamboing

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle no 2331, La Côte 82a, village de Lamboing

Zone : agricole

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 19 janvier au 18 février 2024, publication dans la FO du 24 janvier 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 19 janvier 2024

Secrétariat communal

Parler pour
moins souffrir

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Tel 143
La Main Tendue



Avis de construction

Reguérant : Mme Tania Lohri, Route du Gibloux 148, 1694 Villarsviriaux

Auteur du projet : Schwab-System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen

Propriétaire foncier : Mme Claudine Sprunger, Les Tilleuls 3, 2516 Lamboing

Projet : Agrandissement de la villa familiale, création de deux garages et d'un abri de jardin, parcelle no 2353, Les Tilleuls 3, village de Lamboing

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 19 janvier au 18 février 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 19 janvier 2024

Secrétariat communal

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

RECHERCHE D'UN MEMBRE POUR LA COMMISSION DE LA CRÈCHE

Afin de constituer l'effectif de la commission de la crèche, nous sommes à la recherche de suite d'une personne motivée et prête à s'engager pour la collectivité suite à une démission.

Commission de la crèche - 5 membres
Contrôle de la gestion de la crèche communale.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact avec l'administration communale. Nous les en remercions d'avance vivement.

Administration communale

INCINÉRATION DES DÉCHETS PRIVÉS

Nous avons reçu plusieurs plaintes concernant l'incinération de déchets plastiques dans les cheminées, voire les poêles de ménages privés.

Nous tenons à rappeler à la population, que ces déchets doivent être déposés impérativement dans les moloks afin qu'ils soient éliminés par des entreprises spécialisées dans le respect de l'environnement.

Il est strictement interdit de brûler ces déchets.

Les contrevenants peuvent être dénoncés et amendés.

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Pour ce mois de février, une rencontre bricolages intergénérationnelle avec les catéchumènes, animé par "Atelier Et Pourquoi Pas", est prévue. Elle sera suivie d'un repas. Celle-ci aura lieu le :

Mercredi 07 février 2024 à 15h00
Au Cheval Blanc de Lamboing

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au mercredi 31 janvier 2024 au plus tard.**

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent l'inscrire sur le bulletin d'inscription.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant des mois de décembre et janvier.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Talon d'inscription – Rencontre de février

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

No de tél.: Besoin d'un transport : NON OUI

Ouvert aux personnes retraitées (64 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

A retourner jusqu'au mercredi 31 janvier 2024 au plus tard
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles
032/ 315 70 70 info@leplateaudediesse.ch

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE CARTE D'IDENTITÉ

Vous êtes domicilié(e) dans le canton de Berne et vous souhaitez obtenir un passeport biométrique ou une carte d'identité, voici la marche à suivre :

Toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne dans l'un des sept centres de documents d'identité du canton de Berne et

uniquement après avoir pris rendez-vous

au no de tél. 031 635 40 00

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

ou par internet sous www.passeportsuisse.ch

Pour notre région, vous pourrez vous rendre aux centres de Bienne, à la rue du Contrôle 20, ou de Courtelary, à la rue de la Préfecture 2c.

Par ailleurs d'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du canton de Berne, notamment une brochure contenant toutes informations utiles, sous www.be.ch/passeport.



NOUVEAU SELF-SERVICE

au hangar d'Orvin
route des Prés-d'Orvin 41

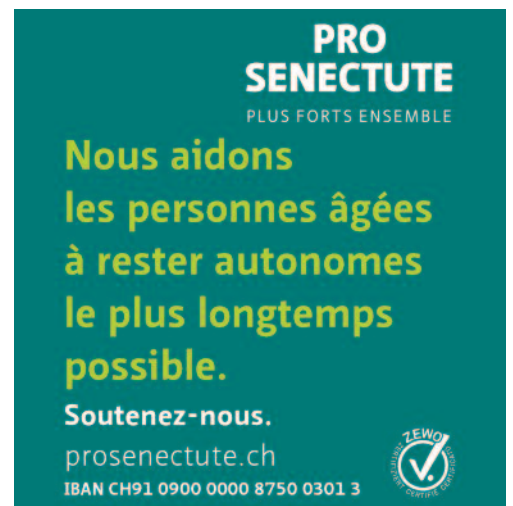
Bois de feu, pellets,
bûches suédoises et divers
(paiement cash et par Twint)

Bois des forêts locales
(Orvin et Plateau de Diesse)

Commande de tous les produits :

www.triage-montsujet.ch

079 631 46 87 ou 079 899 01



10 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 19 janvier

Cultes dans les homes : 10h, Monrepos et 10h45 Montagu

Dimanche 21 janvier à la Blanche-Eglise

10h, célébration œcuménique régionale sur le thème de l'accueil. Nous prendrons un café-tresse pour commencer. Bienvenue pour ce moment d'unité entre tous !

John Ebbutt, Yannick Salomon, Didier Suter se réjouissent Jean-Luc Thellin, orgue

Mardi 23 janvier

19h, 1^{er} étage de la New Croix-Blanche, Théo-Café pour partager en toute liberté sur un thème donné.

Mercredi 24 janvier

10h, prière et partage biblique à la salle Schwander

Samedi 27 janvier

16h30, rencontre des enfants de la 3 à la 6H à la maison de paroisse sur le thème des fêtes. Animation, bricolage, goûter ! Merci de vous annoncer auprès de John Ebbutt ou du secrétariat pour fêter avec nous !

Dimanche 28 janvier

10h, culte régional à Diesse

17h, concert à la Blanche église du Chœur Anima Vox, dir. Bernard Guye. Collecte.

A votre service, pasteurs : John Ebbutt : 032 751 28 57, 078 648 57 23, j.ebbutt@macquality.ch
Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53.

Sara Holzmann, catéchète Cycle I, 079 654 63 58.

Julien Neukomm, catéchète Cycle II, 078 632 92 49.

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé : 032 751 10 35, info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet : www.paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 21. Januar

10.20 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und Miriam Vaucher (Musik) sowie mit Beteiligung der KUV 9.

Pikettdienst

19. bis 31. Januar: Pfr. Peter von Salis

(Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale

Dimanche 21 janvier 2024, 10h, célébration œcuménique en la Blanche-Eglise de La Neuveville, dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens qui, comme chaque année, a lieu du 18 au 25 janvier.

Trois moments proposés aux chrétiens de Bienne et région

Méditation animée par des membres du "Groupe de dialogue œcuménique" : jeudi 18 janvier, 19h, à Ste-Marie (Fbg du Jura 47, 2502 Bienne).

Célébration œcuménique : dimanche 21 janvier, 10h, église réformée du Pasquart, Bienne.

Conférence de Rosette Poletti

"Tu aimeras le Seigneur ton Dieu et ton prochain comme toi-même." (Luc 10, 27). Mercredi 24 janvier, 19h30, centre

paroissial de St-Nicolas (Rue Aebi 86, 2503 Bienne), avec Rosette Poletti, infirmière en soins généraux et en psychiatrie, formatrice, conférencière et auteure de plusieurs livres qui traitent notamment de l'estime de soi.

Travaux en l'église de La Neuveville

Jusqu'au 15 février 2024, les messes dominicales seront célébrées dans la salle paroissiale, en-dessous de l'église, en raison de travaux dans l'église.

Merci de votre compréhension.

Parcours 3H-4H – Enfants de La Neuveville

Samedi 27 janvier, de 14h à 15h30, salle de caté de La Neuveville.

Parcours 6H-11H - Pour les enfants, jeunes de La Neuveville

Vendredi 19 janvier, de 16h30 à 18h, salle de caté, La Neuveville. / Mercredi 31 janvier, de 18h à 19h30, cure de Ste-Marie.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 21 janvier

Célébration œcuménique de l'unité, 10h, Blanche-Eglise La Neuveville

Repas Choucroute garnie

Vendredi 26 janvier, 12h-15h, Maison de paroisse de Diesse, choucroute garnie pour les aînés du Plateau, participation 20.- Inscription jusqu'au 19 janvier au 079 347 57 88 Katia

Dimanche 28 janvier

Culte régional Lac-en-Ciel à Diesse, 10h, service de voiture (voir ci-dessous)

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse.

Paroisse de Nods

Dimanche 21 janvier

10h, célébration œcuménique à la Blanche-Eglise à La Neuveville.

Mardi 23 janvier

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 28 janvier

10h, culte régional à Diesse.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

www.parefnods.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes.

(également en streaming)

2^{ème} dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels.

Sans streaming

4^{ème} dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main.

(également en streaming)

Si 5^{ème} dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site

www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.ch

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville

Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.

Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch

Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.

La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf

lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au

vendredi : 9h-12h / 14h-17h.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermeture hivernale.

Visites guidées et locations de salles sur demande

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi	3.02.2024	20h30	Gwennyn
Samedi	10.02.2024	20h30	Jaël
Samedi	16.02.2024	20h30	Romain Didier
Judi	29.02.2024	20h30	Pippo Pollina
Vendredi	8.03.2024	20h30	Phanee de Pool
Samedi	9.03.2024	20h30	Phanee de Pool
Ve-Sa-Di	15-17.03.2024		Boogie-Woogie festival
Vendredi	22.03.2024	19h00	Concert EMJB
Samedi	22.03.2024	17h00	Concert EMJB
Samedi	20.04.2024	20h30	Bergamote
Dimanche	21.04.2024	17h00	Bergamote
Vendredi	26.04.2024	20h30	enapARTé
Samedi	27.04.2024	20h30	enapARTé
Dimanche	28.04.2024	17h00	enapARTé

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins de service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Cordiale bienvenue à notre....



CHOUCROUTE GARNIE

Boisson, dessert, participation 20.-



Vendredi 26 janvier 2024

à la salle de Paroisse de Diesse de 12h00 - 15h00 pour les aînés du Plateau

Organisé par des bénévoles de la Paroisse Réformée de Diesse Lamboing et Prêles

Inscription et transport jusqu'au 19.01.2024
079/347 57 88 Katia

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch